

# TARIFS MENSUELS D'ÉLECTRICITÉ

## EN VIGUEUR LE 1<sup>er</sup> AVRIL 2022

### NIVEAUX DE SERVICE

Usage domestique*	urbain	rural et saisonnier
Frais de service mensuels	23,25 \$	25,51 \$
Frais d'énergie		
Pour tous les kilowattheures	11,61 ¢/kWh	11,61 ¢/kWh

#### Usage général I\*

Redevance d'abonnement	24,27 \$
20 premiers kilowatts de puissance	Aucun frais
Reste des kilowatts de puissance	11,17 \$/kW
5000 premiers kilowattheures	13,97 ¢/kWh
Reste des kilowattheures	9,90 ¢/kWh

#### Usage général II\* (pas offert aux nouveaux clients)

Redevance d'abonnement	24,27 \$
20 premiers kilowatts de puissance	Aucun frais
Reste des kilowatts de puissance:	
En prenant le montant le moins élevé	7,46 \$/kW
ou	3,72 ¢/kWh
5000 premiers kilowattheures	13,97 ¢/kWh
Reste des kilowattheures	10,72 ¢/kWh

#### Usage industriel\* (charge maximale de 750 kilowatts)

Frais de puissance	7,42 \$/kW
100 premiers kWh par kilowatt	14,37 ¢/kWh
Reste des kilowattheures	6,79 ¢/kWh

Pour les tarifs non énumérés, les conditions de service et les applications tarifaires spécifiques, veuillez consulter le manuel des barèmes et politiques des tarifs ou appeler

### CATÉGORIES DE SERVICE

#### Location de chauffe-eau\*

22 gallons/100 litres	7,06 \$
40 gallons/180 litres	7,06 \$
60 gallons/270 litres	9,16 \$
100 gallons/455 litres	18,41 \$
100 gallons/455 litres (commercial 208V)	28,16 \$
100 gallons/455 litres (commercial 600V)	35,65 \$

#### Location d'appareils d'éclairage hors rue\*

Vapeur de sodium à haute pression	100 Watt	200 Watt
Poteau existant	15,45 \$	24,30 \$
Poteau en bois requis	20,21 \$	29,06 \$
DEL	100 Watt	200 Watt
Poteau existant	14,68 \$	23,07 \$
Poteau en bois requis	19,44 \$	27,83 \$

#### Location de projecteurs\* †

Halogénure de métal	250 Watts	400 Watts	1000 Watts
Poteau existant	30,28 \$	37,49 \$	64,87 \$
Poteau en bois requis	35,04 \$	42,25 \$	69,63 \$
DEL	250 Watts <sup>‡</sup>	400 Watts <sup>‡</sup>	1000 Watts <sup>‡</sup>
Poteau existant	28,76 \$	35,61 \$	61,63 \$
Poteau en bois requis	33,52 \$	40,37 \$	66,39 \$

#### Frais d'arréages

Des frais de 19,56 % par an (1,5 % par mois) sont ajoutés aux sommes non payées à la date d'émission de la facture, avec un minimum mensuel de 50 ¢ par mois (exempts de la taxe de vente harmonisée).

#### Autres services\*

Frais d'appel de service et frais de rebranchement	50,43 \$
Frais de branchement d'un nouvel abonné	89,24 \$
Frais de rebranchement d'un service saisonnier	140,72 \$

Si un client demande l'exécution du travail en dehors des heures normales de travail, il doit payer des frais supplémentaires de 73,29 \$ en plus des frais normaux.

\* Taxe de vente harmonisée en sus

† Des frais supplémentaires de location de poteaux peuvent être exigés

‡ Puissance DEL équivalente

1 800 663-6272  
energienb.com



**Énergie NB Power**